

Motion du 27 mars 2019 de Mmes et MM. Laurence Corpataux, Omar Azzabi, Alfonso Gomez, Uzma Khamis Vannini et Delphine Wuest: «Pour des écopoints complets!»

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 avril 2024
dans le rapport M-1423 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (ordonnance sur les déchets, OLED) du 4 décembre 2015;
- que la Ville de Genève a pour mission de promouvoir une exploitation durable des matières premières naturelles par une valorisation des déchets respectueuse de l'environnement;
- que la Ville de Genève souhaite augmenter fortement le taux de recyclage des déchets de 40% à 70%;
- qu'il n'existe pas dans chaque lieu de collecte (écopoint) la possibilité de trier l'ensemble des déchets récupérables,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- que chaque écopoint soit équipé de conteneurs de récupération pour le papier-carton, les déchets organiques, le verre, le PET, l'aluminium et le fer-blanc, le textile, les capsules à café et les piles;
- de présenter un rapport au Conseil municipal sur la faisabilité et le coût de cette implémentation dans l'ensemble des points de récupération.